

## CHAPITRE IV

### DEUXIÈME GROUPE : BANDAGES COMPOSÉS

Les bandages composés ou préparés comprennent tous ceux qui sont faits de pièces de linge réunies entre elles ou subdivisées en lanières.

On peut y faire rentrer les bandages dits unissants des plaies en long et en travers, aujourd'hui absolument abandonnés.

On a donné des appellations différentes aux bandages composés d'après la forme des pièces de linge qui les constituent : bandages en T, triangulaires, en croix, carrés, frondes, suspensoirs.

#### § I. — Première variété : BANDAGES EN T ; BANDAGES TRIANGULAIRES.

Les bandages en T, comme l'indique leur nom, sont formés par la réunion de deux bandes ou pièces de linge fixées l'une à l'autre à angle droit ; le point de jonction d'une extrémité de la bande verticale avec la bande horizontale a lieu, en général, sur la partie moyenne de celle-ci. La branche qui doit agir pour maintenir les pansements sera toujours plus large que l'autre.

Le T est dit simple, double (fig. 116), triple, suivant qu'il a une, deux, trois branches verticales.

Nous décrirons, avec les bandages en T, quelques bandages triangulaires dont la forme est à peu près semblable et qui n'en diffèrent que parce que la partie de la pièce

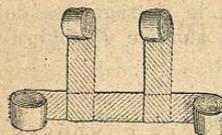


Fig. 116. — T double.

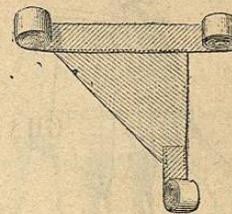


Fig. 117. — Bandage triangulaire.

de linge verticale fixée sur la branche horizontale affecte la forme d'un triangle généralement cousu par sa base et à sommet prolongé par un bout de bande ou un ruban (fig. 117).

#### I. — Bandage en T des membres.

##### 1° T double de la main et des doigts.

**Pièces du bandage.** — Une bande de 50 centim. destinée à entourer le poignet et sur laquelle on coud perpendiculairement, à la distance de 4 à 5 centim. l'une de l'autre, deux petites bandes étroites de 2 centim., longues de 20 centim.

**Application.** — Appliquer sur la face dorsale du poignet la bande horizontale de manière que les deux bandelettes correspondent à peu près au premier et au dernier espace interdigital. Conduire la première bandelette entre le pouce et l'index, la seconde entre le petit doigt et l'annulaire, et les amener de là à la face antérieure du poignet, où on les fixe par un circulaire fait avec la bande horizontale. Ramener ensuite ces bandelettes vers la face dorsale du poignet en les faisant passer l'une dans le deuxième espace interdigital, l'autre dans le troisième ; fixer une seule des

bandelettes par un circulaire avec la bande horizontale, renverser son extrémité libre et la nouer avec le chef de l'autre bandelette (fig. 118).

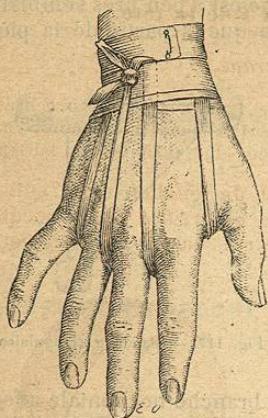


Fig. 118. — T double de la main et des doigts.

On peut remplacer le bandage précédent par une seule pièce de linge longue de 20 centim. et percée de trous pour le passage des doigts ; on a alors le *T perforé de la main*.

**Usages.** — Contention des pansements sur la main et dans les espaces interdigitaux ; on l'emploie aussi pour empêcher la réunion cicatricielle des doigts ou des orteils dans le cas de brûlure.

#### 2° *T de l'aîne.* — *Bandage triangulaire de l'aîne.*

**Pièces du bandage.** — 1° Bande longue de 2 mètr. ; 2° une autre bande de 50 centim. ; 3° un triangle rectangulaire. Coudre le triangle par le petit côté de l'angle droit vers le tiers de la longueur de la bande de 2 mètr. et fixer à son sommet la bande de 50 centim.

**Application.** — Placer horizontalement autour du bassin la longue bande de manière que le triangle recouvre l'aîne et ait son côté oblique tourné en dehors ; conduire la bande qui prolonge le sommet de ce dernier en dedans, contourner la cuisse en arrière, puis en dehors, et venir fixer le chef sur la partie circulaire du bandage (fig. 119).

**Usages.** — Ce bandage, peu solide, convient pour la contention des pansements chez les malades alités.

## II. — Bandages en T de la tête.

### 1° *T du crâne.*

**Pièces du bandage.** — Bande de 1 mètr., large de 5 centim., sur le milieu de laquelle on fixe verticalement l'extrémité d'une autre bande de 50 centim. de longueur et de 6 centim. de largeur.

**Application.** — Placer le point de jonction du T sur le front, porter la partie verticale en arrière vers l'occiput et conduire circulairement autour de la tête, à droite et à

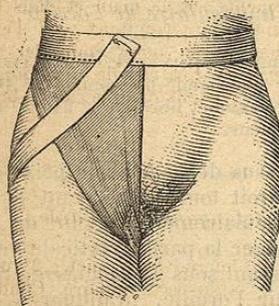


Fig. 119. — Triangle de l'aîne.

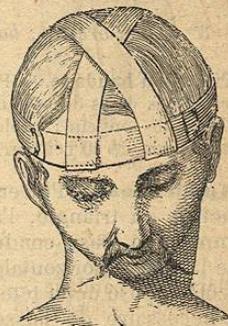


Fig. 120. — T double du crâne.

gauche, les deux chefs horizontaux qui vont se croiser en arrière en passant sur l'extrémité terminale du chef vertical ; relever ensuite ce dernier sur les précédents et fixer les différents chefs avec des épingles. On peut encore placer le point de jonction sur une partie quelconque de la périphérie du crâne et conduire l'extrémité de la bande verticale sur le point diamétralement opposé.

Le *T double* se fait en cousant sur la bande horizontale deux bandes verticales à 3 centim. l'une de l'autre. Pour l'appliquer, le disposer comme le précédent et porter les chefs verticaux en arrière de manière à les croiser sur le vertex ; fixer ensuite celui de droite à gauche de l'occiput et celui de gauche à la droite (fig. 120).

**Usages.** — Ces deux bandages sont destinés à la contention des pansements de cuir chevelu ; le T double est préférable.

2° *T du crâne et de la face.*

Mêmes pièces de bandage que pour le T simple du crâne.

Le point de jonction sera placé sur la région temporale et la branche verticale conduite vers l'autre tempe en passant autour de la face sous la mâchoire inférieure ; la portion horizontale décrit des circulaires autour de la tête.

3° *T de l'oreille ; bandage triangulaire de l'oreille.*

**Pièces du bandage.** — Petit triangle coupé à angle droit et cousu par un des côtés de cet angle sur une bande horizontale de 40 à 50 cent. de longueur ; prolonger le sommet libre en y fixant une autre bande de 40 centim. de longueur.

**Application.** — Placer au-dessus de l'oreille le point de jonction du triangle, l'angle droit tourné en avant et le sommet en bas, conduire circulairement autour de la tête la bande horizontale et diriger la partie verticale vers le côté opposé de la tête en passant sous la mâchoire. S'il est nécessaire de laisser sortir l'oreille, pratiquer à ce niveau une incision dans le triangle (fig. 121).

4° *T double du nez.*

**Pièces du bandage.** — Une bande, dite horizontale, de 1 m. 40 à 1 m. 50 de longueur ; deux bandes verticales larges de 3 centim., longues de 40 centim., cousues perpendiculairement par une de leurs extrémités à 3 ou 4 centim. l'une de l'autre sur le milieu de la bande précédente.

**Application.** — Placer le point de jonction du bandage sur la lèvre supérieure de manière que le nez passe entre les deux bandes verticales ; conduire celles-ci sur les parties latérales du nez, les croiser au-dessus de sa racine en faisant passer celle de droite à gauche, et celle de

gauche à droite, et les amener par le vertex à l'occiput ; les chefs de la bande horizontale sont alors dirigés chacun d'un côté sous l'oreille correspondante vers l'occiput, où

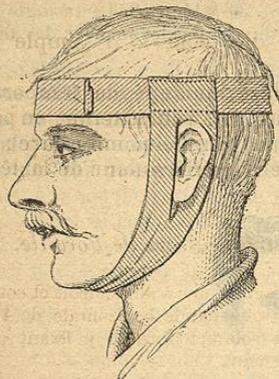


Fig. 121. — T de l'oreille.



Fig. 122. — T double du nez.

ils s'entre-croisent sur les bandes verticales pour venir se fixer sur le front ; quant aux extrémités pendantes des bandes verticales, elles sont relevées et fixées au bandage (fig. 122).

On applique encore ce bandage en remplaçant les deux bandes verticales par un petit triangle fixé par sa base à la bande horizontale et au sommet duquel on coud une autre bande qui va à l'occiput rejoindre la portion circulaire. On peut pratiquer dans le triangle une ouverture pour le nez.

**Usages.** — Très commode pour maintenir des pansements sur le nez et sur la lèvre supérieure.

III. — **Bandages en T et bandages triangulaires du tronc et du bassin.**

Le bandage de corps, dont nous avons donné la description, ressemble à un bandage en T double, lorsqu'on y joint des sous-cuisses ou des bretelles.

1° *Bandage triangulaire de la région sous-claviculaire*  
(Guillemin).

**Pièces du bandage.** — Un triangle de largeur variable suivant les cas, et un bout de bande de 1 m. 30 à 1 m. 50. Le triangle est cousu par sa base à la jonction du tiers externe avec les deux tiers internes de la bande.

**Application.** — Le bandage est appliqué de telle sorte que le chef horizontal, le plus court, soit externe, et que la base du triangle soit appliquée parallèlement à la clavicule. Le chef externe est porté en arrière sur l'épaule du

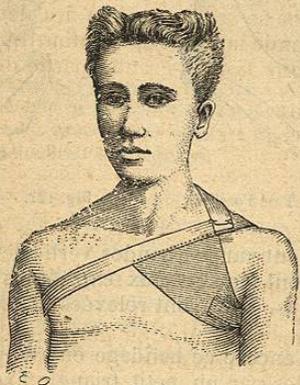


Fig. 123. — Triangle sous-claviculaire.

côté malade, puis sous l'aisselle, ramené en avant et fixé au sommet du triangle. L'autre chef descend obliquement en avant de la poitrine pour gagner l'aisselle du côté sain, sous laquelle il passe, et remonte ensuite, en suivant la partie la plus élevée de la région dorsale, vers l'épaule du côté opposé, où il se fixe à l'angle supérieur et externe du triangle (fig. 123).

On peut se servir de ce bandage pour recouvrir l'omoplate en l'appliquant d'une manière analogue.

**Usages.** — Contentif de pansement sur la région claviculaire et sur l'omoplate.

2° *T double du bassin et du périnée.*

**Pièces du bandage.** — Une bande large de 6 à 8 centim., longue de 1 m. 20, sur la partie moyenne de laquelle on coud verticalement, à 4 ou 5 centim. de distance, deux autres bandes de 1 mèt. de longueur environ.

**Application.** — Placer circulairement autour du bassin la bande horizontale de manière que son point de jonction avec les deux chefs verticaux soit en arrière; conduire alors ceux-ci d'arrière en avant sous le périnée, où ils se croisent en passant l'un sur l'autre, et venir les fixer en avant à la partie horizontale du bandage.

On peut encore se servir, au lieu des deux bandes verticales, d'une bande large de 10 centim. qu'on divisera en deux lanières dans la plus grande partie de son étendue.

**Usages.** — Suivant qu'on applique le point de jonction des bandes horizontales et verticales en arrière ou en avant, le bandage sert à maintenir des pièces de pansement sur le périnée, la région coccygienne, le pubis ou sur la région de l'hypogastre.

§ II. — *Deuxième variété* : BANDAGES EN ✖ (CROIX).

Ils sont tantôt simples, tantôt doubles, les premiers étant composés de deux bandes qui se croisent à angle droit, les seconds formés par une ou deux bandes en croisant aussi deux autres à angle droit.

CROIX DE LA TÊTE

**Pièces du bandage.** — Deux bandes de 1 m. 50, larges de 5 à 6 centim., cousues en croix l'une sur l'autre à leur partie moyenne.

**Application.** — Placer le point d'entre-croisement sur la région temporale, faire avec les chefs verticaux deux à trois circulaires passant sous le menton et sur le vertex, et avec les chefs horizontaux deux à trois circulaires autour de la tête; fixer avec des épingles le point de croisement des bandes et leurs extrémités.

**Usages.** — Les mêmes que le T de la tête.

§ III. — *Troisième variété* : BANDAGES CARRÉS.

Ils sont formés par des pièces de linge carrées ou rectangulaires auxquelles sont fixées des bandes destinées à les maintenir. Ces bandes peuvent être placées de différentes manières, comme l'indique la figure 124 (1, 2, 3). Guille-

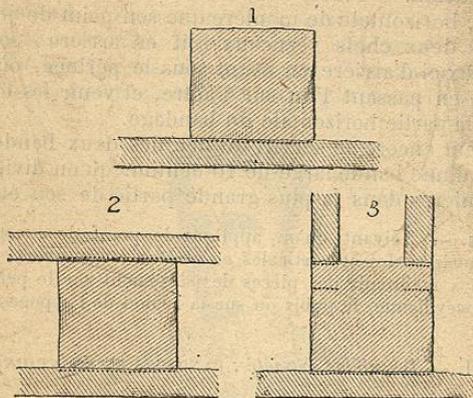


Fig. 124. — Variétés de bandages carrés (d'après Guillemin).

min, dans son ouvrage, a décrit une série de bandages carrés parmi lesquels nous en avons choisi trois qui paraissent devoir rester classiques.

1° Carré de la nuque et de la partie postérieure du cou  
(Guillemin).

**Pièces du bandage.** — Une compresse rectangulaire et deux bandes de 1 m. 10, cousues par leur partie moyenne à ses bords horizontaux.

**Application.** — Placer le rectangle à la nuque de manière que les bords garnis de bandes soient l'un supérieur, l'autre inférieur. Les deux chefs de la bande supérieure sont alors conduits sur les côtés de la tête, puis à la région frontale, où ils s'entre-croisent ; de là, ils sont ramenés en

arrière de la tête, au niveau du bord supérieur de la compresse, où ils se fixent l'un à l'autre. Chacun des chefs de la bande inférieure contourne la base du cou, et, se portant d'arrière en avant, descend vers la fourchette sternale, où il s'entre-croise avec celui du côté opposé, de telle sorte

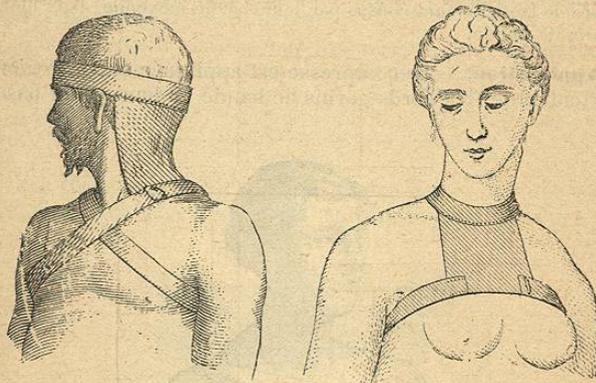


Fig. 125. — Carré de la nuque.

Fig. 126. — Carré sus-sternal.

que celui de droite passe à gauche et celui de gauche à droite ; de là chacun d'eux se porte sous l'aisselle et remonte ensuite en arrière de l'épaule, pour venir se fixer à l'angle inférieur correspondant du carré (fig. 125).

2° Carré de la région sus-sternale (Guillemin).

**Pièces du bandage.** — Une compresse en forme de carré ou de trapèze, cousue par un de ses côtés (le plus petit si c'est un trapèze) au milieu d'une bande de 1 m. 60 environ de longueur.

**Application.** — Appliquer la compresse au-devant du sternum, de manière que le bord où est cousue la bande soit placé horizontalement à la base du cou. Les deux chefs de la bande sont alors conduits à la partie postérieure du cou, où ils s'entre-croisent sur la ligne médiane pour aller passer sous l'aisselle et remonter de là vers le

bord inférieur de la compresse, sur lequel on les fixe (fig. 126).

3° Carré de la région deltoïdienne (Guillemin).

**Pièces du dandage.** — Compresse carrée sur deux bords opposés de laquelle sont cousus par leur partie moyenne deux morceaux de bande.

**Application.** — La compresse est appliquée sur la région deltoïdienne, les bords garnis de bande en haut et en bas ;



Fig. 127. — Carré de l'épaule.

les deux chefs de la bande du haut se portent directement, en passant, l'un en avant, l'autre en arrière de la poitrine, vers l'aisselle du côté opposé, où ils sont attachés l'un à l'autre ; ceux de la bande inférieure entourent le bras, s'entre-croisent à sa face interne et viennent se réunir l'un à l'autre à sa face externe (fig. 127).

4° Carré de la fesse.

**Pièces du bandage.** — Pièce de linge carrée de dimensions suffisantes, sur deux bords opposés de laquelle sont cousus horizon-

talement, par leur portion moyenne, deux bouts de bande de 1 m. 25.

**Application.** — Placer le carré de manière que les bords garnis de bandes soient l'un supérieur, l'autre inférieur. Les chefs du haut sont fixés circulairement autour du bassin ; les chefs du bas entourent la cuisse et se fixent sur le bord inférieur du carré.

Il est inutile d'insister sur les usages de ces différents bandages, destinés à maintenir des pièces de pansement.

§ IV. — Quatrième variété : FRONDES.

Les frondes sont constituées par des pièces de linge plus longues que larges, dont les extrémités sont fendues en

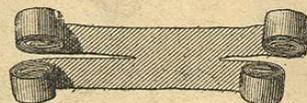


Fig. 128. — Fronde.

deux ou trois lanières ou chefs jusqu'à une certaine distance de la partie moyenne, qui constitue alors le plein de la fronde (fig. 128).

Elles ont tiré leur nom de leur vague ressemblance avec l'arme dont autrefois se servaient les guerriers pour lancer des pierres. On les applique toujours par leur plein sur la région malade et on les fixe par leurs chefs.

1° Fronde de la tête, à six chefs, ou bandage de Galien.

Ce bandage est aussi appelé *bandage des pauvres*.

**Pièces du bandage.** — Pièce de linge d'environ 80 centimètres à 90 centim. de longueur et large de 45 centimètres, c'est-à-dire assez longue pour que, une fois en place, les bords latéraux puissent s'entre-croiser suffisamment sous le menton, et les bords antérieur et postérieur atteindre l'un la racine du nez, l'autre venir au-dessous de l'occiput. On fend chacun des bords latéraux en trois

lanières, de manière à laisser à la partie médiane de la pièce de linge un plein de 20 centimètres ; les chefs moyens seront les moins larges. Goffres recommande, pour faciliter l'application, de retrancher de chaque côté des chefs moyens un petit triangle large à sa base de 7 centim. et dont le sommet répond aux commissures du bandage.

**Application.** — Le plein étant placé sur le milieu de la tête, on conduit les chefs médians sous le menton, où on les noue.

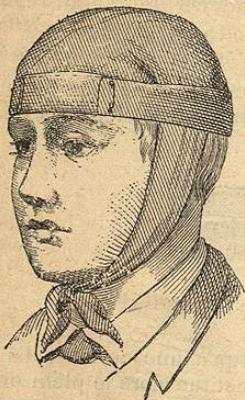


Fig. 129. — Bandage de Galien.



Fig. 130. — Fronde de la tête, à quatre chefs.

Les chefs antérieurs pliés dans le sens de leur longueur, s'il est nécessaire, sont ensuite conduits horizontalement, chacun d'un côté, vers l'occiput, où ils sont entre-croisés et épinglés. Les chefs postérieurs, repliés sur eux-mêmes, sont ramenés horizontalement d'arrière en avant sur le front, où ils sont croisés et fixés par des épingles (fig. 129).

**Usages.** — Ce bandage peut remplacer le couvre-chef pour maintenir des pansements sur le crâne ; il est d'une commodité réelle.

### 2° Fronde de la tête à quatre chefs.

**Pièce du bandage.** — Pièce de linge d'environ 80 à 85 centimètres de longueur et large de 35 à 40 centimètres. Enlever dans chacun de ces bords latéraux un triangle à sommet vers le plein et long de 20 à 25 centimètres, de manière à obtenir une fronde à deux chefs, chacun de ceux-ci représentant une forme triangulaire.

**Application.** — Placer le plein du linge sur le sommet de la tête, de façon que les chefs pendent latéralement ; saisir les chefs antérieurs, les conduire de chaque côté vers l'occiput, sous lequel on les noue ; amener les chefs postérieurs en avant, sous le menton, et les fixer l'un à l'autre (fig. 130).

**Usages.** — Cette fronde remplacera souvent avec avantage le bandage précédent.

### 3° Fronde du menton.

**Pièces du bandage.** — Bande de 1 mètre de long et large de 10 centimètres dont chacun des chefs est fendu longitudinalement jusqu'à 4 centimètres du milieu de la bande ; le plein a ainsi 8 centimètres de longueur.

**Application.** — Le plein est appliqué sur le menton, les chefs supérieurs sont portés à droite et à gauche sous les oreilles, vers la nuque, où on les entre-croise et où on les fait maintenir par un aide. Prenant alors les chefs inférieurs, on les relève sur les côtés des joues, en avant des oreilles, pour aller les croiser et les fixer sur le sommet de la tête. On reprend ensuite les chefs supérieurs, et, les amenant horizontalement en avant autour de la tête, on les fait passer sur les précédents et on les fixe (fig. 131).



Fig. 131. — Fronde du menton.